



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Gestion urbaine de proximité : convention locale d'application

Document de travail

Déclinaison de la démarche de GUP dans les quartiers prioritaires de la
commune de ...

intégrant la mise en œuvre des conventions d'utilisation de l'abattement
sur la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)



Entre :

- *Lister les signataires*
-

Table des matières

I-	Rappel du cadre communautaire de la gestion urbaine de proximité.....	3
II-	Déclinaison locale de la GUP sur le quartier Quartier 1	3
	Acteurs en présence et moyens spécifiques dédiés à la GUP	3
	Eléments de diagnostic territorial et enjeux pour la GUP	4
	Objectifs opérationnels et programme d'action de GUP pour les quartiers prioritaires	5
	Priorités d'actions dans le cadre du dispositif d'abattement de la TFPB.....	5
	Modalités de pilotage local du programme d'action.....	5
III-	Déclinaison locale de la GUP sur le quartier Quartier 2	5
	Acteurs en présence et moyens spécifiques dédiés à la GUP	5
	Eléments de diagnostic territorial et enjeux pour la GUP	7
	Objectifs opérationnels et programmes d'action de GUP pour les quartiers prioritaires	7
	Priorités d'actions dans le cadre du dispositif d'abattement de la TFPB.....	7
	Modalités de pilotage local du programme d'action.....	7



I- Rappel du cadre communautaire de la gestion urbaine de proximité

Une convention-cadre a été signée le **date signature** pour la période 2024-2030, pour encadrer l'engagement des signataires dans une démarche collective de gestion urbaine de proximité, au travers de :

- La **mise en place d'un écosystème partenarial et d'outils d'animation** permettant l'interconnaissance, la communication et la coordination opérationnelle entre tous les acteurs concernés par la gestion de proximité ;
- **L'élaboration, l'animation et le suivi des conventions d'abattement de TFPB ;**
- **L'élaboration et le déploiement de programmes d'actions de GUP dans chaque commune signataire**, élaborés localement au regard des besoins du quartier et des moyens des partenaires présents.

Les programmes d'actions élaborés dans le cadre de la GUP doivent inclure les actions des bailleurs au titre de l'abattement de TFPB et peuvent également inclure d'autres actions menées de manière volontaristes par les acteurs partenaires.

A la convention communautaire doivent être annexées des conventions locales d'application à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville, élaborées et signées par les acteurs présents sur chaque commune, décrivant les modalités d'organisation de la GUP au niveau communal et le programme d'actions qui sera déployé en direction des quartiers prioritaires.

Ces programmes d'action seront élaborés, évalués et actualisés chaque année par les signataires conformément aux modalités prévues à l'article 5 de la présente convention.

Pour les sites concernés par une convention ANRU ou PRIOR, ces programmes d'actions pourront constituer les projets de gestion adossés aux programmes de rénovation urbaine.

La présente convention a pour objet de décliner localement, pour le territoire de **Ville** et en particulier pour le(s) quartier(s) prioritaire(s) de **Quartier(s)**, les objectifs et modalités d'action de la Gestion urbaine de proximité dans le cadre défini par la convention-cadre communautaire.

II- Déclinaison locale de la GUP sur le quartier **Quartier 1**

Acteurs en présence et moyens spécifiques dédiés à la GUP

Pour la commune, pilote de la démarche locale avec le soutien de GPS&O :

- Réfèrent(s) GUP de la commune, interlocuteurs privilégiés de GPS&O
- Autres services municipaux associés :

Pour les bailleurs, les organismes HLM présents sur le territoire :

- Citer pour chaque bailleur les résidences et nombre de locataires, les services présents sur le territoire, le service ou la personne référente pour la démarche de GUP

Pour GPS&O,

- La cheffe de projet GUP, pilote de la démarche communautaire et appui méthodologique pour la démarche locale

- Les autres services impliqués dans le partenariat local : direction renouvellement urbain, direction vie des quartiers (lister les fonctions et secteurs impliqués)

Pour l'Etat, garant de l'application du dispositif d'abattement de la TFPB et partenaire des diagnostics locaux :

- Délégué(e) du Préfet
- DDT 78

Pour le département des Yvelines :

-

Pour les acteurs locaux et les représentants des habitants :

- Exemple : associations, entreprises prestataires, commerçants présents dans les quartiers, habitants ou collectifs d'habitants...

Proposition de tableau :

	Services/fonctions à impliquer dans la GUP	à Rôle / présence sur le QPV	Moyens spécifiques GUP / QPV / TFPB
Commune			
GPS&O			
Bailleurs			
Etat			
Département			
Autres acteurs locaux			

Éléments de diagnostic territorial et enjeux pour la GUP

Intégrer les éléments de diagnostic territorial disponibles à l'échelle du ou des quartiers prioritaires sur les sujets afférents à la gestion de proximité :

- Caractéristiques urbaines du quartier ;
- Usages et fonctionnement urbain ;
- Caractéristiques sociales des habitants...
- Pour les quartiers NPNRU / PRIOR, préciser les grandes lignes du projet et le calendrier

Lister les sources de ce diagnostic : diagnostics en marchant, projets PRU, TFPB, ISIDEP, portraits de quartier réalisés par GPS&O...

Objectifs opérationnels et programme d'action de GUP pour les quartiers prioritaires

Thématique d'intervention	Synthèse des problématiques à résoudre	Objectifs opérationnels fixés dans le cadre de la GUP	Description des modalités d'action prévues (à décliner et à suivre dans un tableau de programmation en annexe)	Indicateurs de suivi/évaluation	Entité/service en charge du suivi	Calendrier
La gestion des déchets						
Le respect et la gestion du cadre de vie sur l'espace public et dans les espaces collectifs						
La régulation de l'utilisation des véhicules						
Le partage des espaces collectifs						
L'accompagnement des projets de renouvellement urbain						
Volet organisationnel : coopérations entre acteurs						

Priorités d'actions dans le cadre du dispositif d'abattement de la TFPB

- Priorité 1
- Priorité 2
- ...

Modalités de pilotage local du programme d'action

Description des instances et modalités de coordination locale dédiées à la démarche de GUP

III- Déclinaison locale de la GUP sur le quartier **Quartier 2**

Acteurs en présence et moyens spécifiques dédiés à la GUP

Pour la commune, pilote de la démarche locale avec le soutien de GPS&O :

- Référent(s) GUP de la commune, interlocuteurs privilégiés de GPS&O :
- Autres services municipaux associés :



Pour les bailleurs, les organismes HLM présents sur le territoire :

- Citer pour chaque bailleur les résidences et nombre de locataires, les services présents sur le territoire, le service ou la personne référente pour la démarche de GUP

Pour GPS&O,

- La cheffe de projet GUP, pilote de la démarche communautaire et appui méthodologique pour la démarche locale
- Les autres services et fonction impliqués dans le partenariat local : direction renouvellement urbain, direction vie des quartiers (lister les fonctions et secteurs impliqués)

Pour l'Etat, garant de l'application du dispositif d'abattement de la TFPB et partenaire des diagnostics locaux :

- Délégué(e) du Préfet
- DDT 78

Pour le département des Yvelines :

-

Pour les acteurs locaux et les représentants des habitants :

- *Exemple : associations, entreprises prestataires, commerçants présents dans les quartiers, habitants ou collectifs d'habitants...*

Proposition de tableau :

	Services/fonctions à impliquer dans la GUP	à Rôle / présence sur le QPV	Moyens spécifiques GUP / QPV / TFPB
Commune			
GPS&O			
Bailleurs			
Etat			
Département			
Autres acteurs locaux			



Éléments de diagnostic territorial et enjeux pour la GUP

Intégrer les éléments de diagnostic territorial disponibles à l'échelle du ou des quartiers prioritaires sur les sujets afférents à la gestion de proximité :

- Caractéristiques urbaines du quartier ;
- Usages et fonctionnement urbain ;
- Caractéristiques sociales des habitants...

Lister les sources de ce diagnostic : diagnostics en marchant, projets PRU, TFPB, ISIDEP, portraits de quartier réalisés par GPS&O...

Objectifs opérationnels et programmes d'action de GUP pour les quartiers prioritaires

Thématique d'intervention	Synthèse des problématiques à résoudre	Objectifs opérationnels fixés dans le cadre de la GUP	Description des modalités d'action prévues (à décliner et à suivre dans un tableau de programmation en annexe)	Indicateurs de suivi/évaluation	Entité/service en charge du suivi	Calendrier
La gestion des déchets						
Le respect et la gestion du cadre de vie sur l'espace public et dans les espaces collectifs						
La régulation de l'utilisation des véhicules						
Le partage des espaces collectifs						
L'accompagnement des projets de renouvellement urbain						
Volet organisationnel : coopérations entre acteurs						

Priorités d'actions dans le cadre du dispositif d'abattement de la TFPB

- Priorité 1
- Priorité 2
- ...

Modalités de pilotage local du programme d'action

Description des instances et modalités de coordination locale dédiées à la démarche de GUP